



Le ministre contraint de concéder 1248 créations de postes supplémentaires dans le 1er degré ... mais le compte n'y est pas !

Le ministère a informé mardi 7 avril les organisations syndicales des dotations supplémentaires en postes dans le 1^{er} degré.

1248 postes sont créés : la dotation nationale passe de +440 postes à +1688 postes. Ces créations de postes confirment tout d'abord que la dotation initiale était largement insuffisante, comme l'avait noté le SNUDI-FO.

Il aura fallu la terrible crise sanitaire que nous traversons avec des milliers de morts, les scandales comme celui des masques, ... pour que le gouvernement rajoute quelques postes aux dotations académiques pour réduire le nombre de fermetures de classes dans un contexte où la colère est installée et monte dans la population qui en a assez de voir les services publics mis à mal... Mais cela ne sera pas suffisant !

Ces créations de postes sont la conséquence de la résistance qui s'est exprimée dans les départements, malgré la situation inédite que nous connaissons. Seuls parfois, mais souvent de manière intersyndicale, les syndicats départementaux du SNUDI-FO et les sections départementales de la FNEC-FP FO ont sans relâche interpellé les IA-DASEN ou les recteurs pour demander le report des comités techniques et la création de postes supplémentaires.

Le Ministre a ainsi été contraint de déclarer qu'il n'y aurait pas de fermetures de classes dans les communes rurales de moins de 5.000 habitants sans l'accord du maire. Si le SNUDI-FO a pris note de cet engagement, notre syndicat maintient sa revendication : pas de fermetures de classes quelle que soit la commune, avec ou sans accord du maire !

Le SNUDI-FO constate donc que le ministre Blanquer, devant l'indignation qui s'est exprimée dans les départements devant les projets de carte scolaire et plus généralement face à la colère qui monte actuellement dans le pays devant l'incurie gouvernementale, a été contraint de concéder presque quatre fois plus de postes dans le 1^{er} degré que ce qu'il avait prévu.

Et pour autant, le compte n'y est pas.

Le SNUDI-FO rappelle tout d'abord que si 1248 postes supplémentaires sont créés dans le 1^{er} degré, aucun poste en plus n'a été créé pour nos collègues du 2nd degré ou chez les personnels administratifs.

D'autre part, si 1688 postes sont créés cette année dans le 1er degré, ce total reste inférieur aux dotations des années précédentes (2325 en 2019 et 3680 en 2018).

Par ailleurs, ces créations de postes ne permettront pas d'assurer une amélioration des conditions de travail des personnels dans les départements mais serviront seulement à « limiter les dégâts », et encore pas partout. Citons par exemple :

- Paris : 16 postes devaient être supprimés, 16 sont créés, soit 0 poste en plus
- Martinique : 25 postes devaient être supprimés, 25 sont créés, soit 0 poste en plus
- Guadeloupe : 16 postes devaient être supprimés, 17 sont créés, soit 1 poste en plus
- Académie de Lille : 83 postes devaient être supprimés, 87 sont créés, soit 4 postes en plus
- L'académie de Versailles ne bénéficie que de 22 postes supplémentaires ; celle de Créteil seulement 24...

Il est clair que la dotation ministérielle ne permettra pas d'annuler toutes les fermetures de classes, d'ouvrir les classes nécessaires, de créer des postes d'enseignants spécialisés (notamment de RASED) et de remplaçants, d'améliorer les quotités de décharges de direction...

D'autant plus que doit également s'opérer le dédoublement des grandes sections en REP et en REP+ ainsi que la mise en place des classes de grande section, de CP et de CE1 à 24 en zone ordinaire ... dispositifs que de nombreux IA-DASEN ne pourront d'ailleurs mettre en œuvre.

Dans une situation où l'on constate tous les jours les conséquences des fermetures de lits au sein l'hôpital public, le SNUDI-FO n'accepte pas la moindre fermeture de classe au sein de l'école publique.

Il est impossible de continuer comme si de rien n'était. Il est impossible de faire comme avant. La dégradation des services publics et des conditions de travail des personnels doit s'arrêter.

Le ministre est sous pression. Il a été contraint de créer 1248 postes supplémentaires. Le SNUDI-FO invite les syndicats départementaux à poursuivre leurs initiatives pour exiger l'annulation de toutes les fermetures de classes et les créations des postes nécessaires.

La FNEC-FP FO, fédération FO de l'enseignement, s'adresse au ministre en ce sens.

Montreuil, le 8 avril 2020